



ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DÉPARTEMENTALE DU MAINE ET LOIRE

BULLETIN D'ADHÉSION

2023

✉ A retourner au trésorier : **ASAD49**

LECAPLAIN Nathalie 3 Place de la Noë – LES ALLEUDS – 49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE

✉ labeille49@labeille49.fr

<http://www.labeille49.fr>

Nom et Prénom :		N° Apiculteur (NAPI) :	
Adresse :		Téléphone fixe :	
		Téléphone portable :	
Code Postal :		Mail :	
Commune déléguée		Commune nouvelle	

Droit d'entrée (pour les nouveaux adhérents uniquement) :		2,00 €
Ne remplir qu'une seule ligne suivant votre situation		
<i>Exemple : vous avez 35 ruches → (0.10 € x 35) + 12.00 € = 15.50€</i>		
de 0 à 100 ruches	(0.10 € X.....)	+ 12.00 € =
de 101 ruches à 200 ruches	(0.03 € X.....)	+ 30.00 € =
de 201 ruches à ∞	(0.01 € X.....)	+ 54.00 € =
Contribution solidaire :	
Santé de l'Abeille :	Abonnement Revue 20.00 € x	=
Assurances ruches : L'ensemble du Cheptel (OBLIGATOIRE)		
☞ Tous risques :		
Garanties option 3 :		
○ Responsabilité civile,		
○ Incendie et garanties annexes,		
○ Vol et détériorations des ruches,		
○ Protection juridique.		
Indemnités maxi. : Ruche et contenu : 87€		
Essaim et couvain : 87€		
Franchise : 108€		
Nombre de ruches assurées :	x 1.30 €/ruche	=
<u>Chèque à l'ordre de l'ASAD49</u>		Total :
J'adhère au programme sanitaire d'élevage (rayer la mention inutile)		OUI NON

Je reconnais avoir pris connaissance de la note ci-dessus et j'en accepte les conditions, et j'adhère au Code de bon voisinage de l'apiculteur disponible en téléchargement sur le site.

Mon récépissé de déclaration de ruches me sera demandé lors de la commande de médicament de lutte contre varroa si j'adhère au PSE (programme sanitaire d'élevage)

Date :

Signature :